



ORANGE
PARTOUT POUR TOUS

CSEC = Comité Social et Économique Central
CNPS = Comité National de Prévention du Stress

Rappelons que la Cfdt a signé à ORANGE un accord sur l'évaluation et la prévention des risques liés aux risques psychosociaux au travail.

Cet accord réaffirme la responsabilité sociale d'Orange, comprise comme la volonté de mettre l'humain au cœur de l'organisation, de donner aux salariés les moyens de s'épanouir dans leur travail et d'exercer leur métier dans les meilleures conditions.

Cet accord prévoit notamment que pour prévenir, éliminer et, à défaut, réduire les problèmes de stress au travail, il convient d'abord de réduire les facteurs de risques en milieu de travail (*prévention primaire*) et de ne pas se limiter à la gestion des conséquences de ces risques (*prévention secondaire et prévention tertiaire*).

La prévention des risques liés au travail, la préservation de la santé physique et mentale des salariés constituent une obligation de résultat conformément aux dispositions des articles L.4121-1 et suivants du Code du Travail.



COMITÉ NATIONAL DE PRÉVENTION DU STRESS

Enquête périodique sur l'évaluation et la prévention du stress : un calendrier percuté par la crise sanitaire.

Septembre 2021

LE « TÉLÉTRAVAIL SANITAIRE » EST REMIS EN QUESTION

La crise sanitaire mondiale qui sévit depuis plus d'un an a éloigné bon nombre de salariés des locaux professionnels. Toutefois, depuis le 1er septembre dernier, les employeurs ont la possibilité de mettre un terme au « télétravail sanitaire » et d'obliger les salariés à revenir travailler sur site.

LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE RESTE INCONTOURNABLE...

A ORANGE, suite au vote d'une résolution des élus du Comité Social et Économique Central (CSEC) en août dernier, les salariés qui en expriment le besoin peuvent encore continuer à bénéficier de deux jours de « télétravail sanitaire » pendant ce mois de septembre.

...POUR PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX.

Ce retour sur site n'est pas anodin... Il comporte des risques. Certains ont des difficultés à réintégrer l'environnement social dont ils se sont soustraits depuis plus d'un an (*syndrome de la cabane*) ; d'autres vivent ce retour comme une régression de leurs conditions de travail (*restriction de leur liberté à organiser leur activité*) ; d'autres encore restent très angoissés face au risque épidémique ; d'autres enfin vivent douloureusement le retour dans des bureaux où ils vont à nouveau croiser des collègues ou des responsables qu'ils n'apprécient pas.

D'autant que si les périodes de confinement ont été subies, elles ont aussi pu apporter des bénéfices secondaires à un nombre non négligeable de salariés : moins de transport, moins de promiscuité, une redécouverte de la vie familiale, un sommeil plus long et réparateur...

POUR CERTAINS, LE RETOUR A LA « VIE D'AVANT » PASSE MAL.

Beaucoup n'avaient jusqu'à la crise pas goûté à l'autonomie offerte par le télétravail. Ceux-là ont constaté, à l'occasion des confinements, qu'ils étaient capables de travailler seuls et souhaitent aujourd'hui continuer à télétravailler, parfois intégralement...

C'est la raison pour laquelle le DRH GROUPE d'Orange, M. Gervais PELLISSIER a déclaré au journal LE MONDE avoir demandé la plus grande attention à ses managers : « *Leur rôle est très important dans cette période. Avec les retours sur site, nous leur avons demandé dès juillet de mettre l'accent sur les questions de collectif et de lien social, et de proposer à leurs équipes d'évoquer la façon dont elles avaient vécu cette période* ». C'est aussi la raison pour laquelle, M. PELLISSIER a souhaité avancer l'enquête sur l'évaluation et la prévention des risques psychosociaux de six mois, ce que les membres du Comité National de Prévention du Stress (CNPS) ont bien entendu accepté.

Le calendrier de l'enquête du Comité National de Prévention du Stress (CNPS) va donc être avancé, pour permettre rapidement d'identifier et de prévenir les risques encourus par les salariés en cette période de retour sur site, que ce soit en matière d'organisation, d'environnement et de temps de travail, d'équilibre vie professionnelle-vie privée, mais aussi de charge de travail, d'autonomie, de soutien, de reconnaissance et de perspectives d'évolution professionnelle...



FÉDÉRATION F3C - 47/49 Avenue Simon Bolivar - 75019 Paris
CFDT-ORANGE.COM

Rejoignez-nous sur l'application mobile ORANGE CFDT

